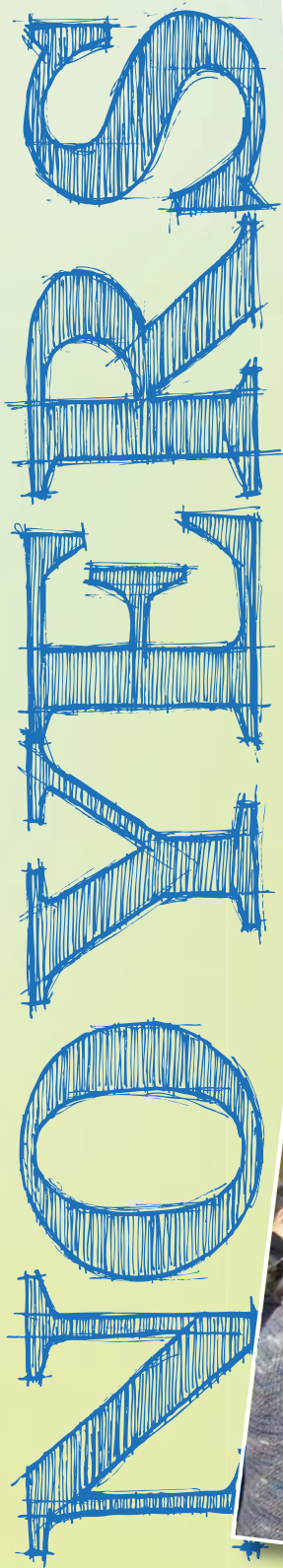




La cérémonie de fin des travaux de l'église a eu lieu le samedi 25 novembre 2023 en présence de :

M. Régis CASTRO, sous-Préfet, de M. Richard RAMOS, Député, de Madame Pauline MARTIN et Christophe CHAILLOU, Sénateurs, de Mme Marie-Laure BEAUDOIN et M. Alain GRANPIERRE, Conseillers Départementaux, de Monsieur Albert Février Président de la Communauté de Communes Canaux et Forêt en Gâtinais, de M. Frédéric NÉRAUD représentant la Sauvegarde de l'Art Français, de M. Jean RICHARD représentant la Fondation du Patrimoine, et de M. Antoine LERICHE, Architecte du Patrimoine. De nombreux maires des communes voisines avaient fait le déplacement. Mesdames Béatrice BASSIN et Florence Bourgeois représentaient la Caisse Locale du Crédit Agricole. Mme le Maire, Marie-Annick Marceaux était entourée de son Conseil municipal.





Le carnet de l'État-Civil



Bienvenue à

Aélys, Alienor, Marie RABIER née..... le 14 juin 2023 à Amilly
 Aaron, Jessy, KOHLER né le 24 octobre 2023 à Amilly



Ils se sont mariés

Philippe, André GONZALEZ et Véronique, Mathilde NOGUERRA le 15 juillet 2023
 Florian, Frédéric TORTILLER et Eliza PEIXOTO le 22 juillet 2023
 Thibaut, Denis, Hubert GRILLON et Eloïse, Corentine, Marthe, Suzanne CHAMPION.. le 28 juillet 2023
 Morgan, Georges, Édouard BAGLIN et Dorianne, Delmina, Nicole RODRIGUES le 12 août 2023
 Sonny, Raymond, Georges BRASSINE et Deborah, Éliane LECAS..... le 26 août 2023
 Julien, Alexandre, Georges MULON et Angélique, Colette, Élisabeth MASSAS le 9 septembre 2023



Décès

Irène PIETRASZEWSKI, épouse MOREL..... le 16 février 2023
 Claude, Roger, Maurice COTTÉ..... le 10 mars 2023
 Évelyne, Marie, Louise, Mauricette WOLFF épouse CROSETTI..... le 31 mai 2023
 Florence, Colette, Alberte COUVERTURE..... le 27 juin 2023
 Lucien, Maurice GUILLET le 5 juillet 2023
 Michel, Robert, Jules DELEURY le 31 juillet 2023
 Jacques, Émile DONZEAU..... le 30 août 2023
 Bernard PLANÇON le 27 novembre 2023
 Pero KRNETIC le 29 novembre 2023



Gilbert et Dominique Ronceret, un couple en or.

Le 21 octobre 2023 Gilbert et Dominique Ronceret ont franchi la porte de la mairie de Noyers afin de confirmer l'engagement qu'ils avaient pris l'un envers l'autre lors de leur mariage le 30 juin 1973 à Pavillons-sous-Bois. Les époux étaient entourés de leurs enfants, petits-enfants, famille et amis. Ce fut l'occasion pour Madame le Maire de revenir sur le passé de ce couple, passé riche en expériences professionnelles variées et nombreux déménagements.

FÉLICITATIONS ! VOUS ÊTES DÉJÀ 550 à suivre les actualités de LA COMMUNE sur PanneauPocket !
 A titre indicatif, cela représente 75% des foyers de la commune de Noyers

100% gratuit
100% anonyme
0% publicité

- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

Aux 3 Fûts

Vins fins - Whiskies - Bières
 Thés & Accessoires
 Cadeaux - Epicerie Fine

123, Route de Paris
 45600 Saint Père Sur Loire
 02 38 36 09 09
aux3futs@wanadoo.fr

Claude Bourgeois
 Qualité et Service depuis 1988

Travaux Agricoles et Publics-Elagage-Broyage-Assainissement

Claude Bourgeois
 Responsable de l'entreprise

Tél: 02 38 94 82 82
 Mobile: 06 09 20 04 75
bourgeoisclaude@wanadoo.fr

Prenez-le en photo pour voir notre site !
eta-claude-bourgeois.com
 Les ruez 45260 NOYERS

CARROSSERIE du Limetin

ZA du limetin
 73 rue des érables
 45260 Lorris

DEPANNAGE 24 h/24
 REMORQUAGE 7J/7

02 38 92 42 73



Le Mot du Maire

Voilà bientôt 4 ans que j'ai mis ma vie personnelle de côté pour me consacrer pleinement à mon mandat de Maire. Sachez que je le fais avec toujours autant de plaisir. C'est en effet une satisfaction de voir le travail de toute l'équipe municipale aboutir même si parfois cet aboutissement est le fruit de beaucoup d'efforts de la part de tous. Je remercie le personnel communal et l'ensemble du conseil pour le travail accompli tout au long de l'année.

C'est avec beaucoup de fierté que j'ai pu enfin célébrer officiellement la réouverture de notre église le 25 novembre. Je remercie les Nucériens pour la patience et la compréhension dont ils ont fait preuve durant les 15 mois pendant lesquels l'église a été fermée. Notre village a maintenant retrouvé son clocher, un nouveau coq y a été installé et les cloches après des travaux de restauration peuvent à nouveau sonner.

Nous ne nous sommes pas limités à ces travaux qui pourtant représentent un investissement financier important. Nous avons en effet commencé le réaménagement de l'espace dédié aux jeux à proximité du nouveau cimetière : Le terrain de pétanque a été refait ; nous avons installé à proximité une table de pique-nique et une table de ping-pong. La réfection du terrain de tennis a commencé. La clôture a été remplacée et le revêtement du sol sera refait au printemps 2024. Nous prévoyons d'ajouter une 4ème boîte à livres dans les prochains mois. Une autre table de pique-nique a été installée au bourg à proximité de l'aire de jeux dédiée aux jeunes enfants. Enfin, nous avons remplacé les tables et les chaises défectueuses de la salle polyvalente Florimond Raffard.

Nous avons obtenu de la Préfecture du Loiret le renouvellement de l'autorisation de déverser dans le Limetin les eaux en provenance de la station d'épuration de La Borde. Il a fallu pour que ce dossier aboutisse faire appel à un bureau d'études spécialisé (en l'occurrence le Cabinet Merlin). Nous avons remplacé l'agitateur à la station de La Borde et les cinq paliers des bio-disques à la station du bourg.

Nous avons bien entendu des projets pour 2024 : la rénovation de l'éclairage de la salle polyvalente, l'installation d'une défense incendie au lieu-dit Pisserot, l'achat et l'installation de panneaux de rue. L'installation des panneaux de rue fait suite à la loi 3DS qui impose que toutes les voies des communes soient nommées. Des courriers ont été déposés dans les boîtes aux lettres de toutes les personnes concernées par un changement d'adresse.

L'année 2024 est l'année du recensement de la population. À partir du 18 janvier vous serez appelés à répondre aux questionnaires qui seront déposés dans vos boîtes aux lettres. Les réponses par internet seront à privilégier mais les « réponses papier » seront toujours possibles. Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise pour vous recenser en ligne.

Nous avons pu nous rendre compte que vous veniez de plus en plus nombreux aux manifestations que nous organisons et c'est un réel soutien. Je rappelle que trois sont dédiées aux enfants : le carnaval que nous fêtons en 2024 le 17 février, la chasse aux œufs à Pâques et bien sûr un spectacle de Noël. Nos aînés ne sont pas oubliés, un repas leur est offert au printemps et un colis à la fin de l'année.

Je vous souhaite une bonne année, pleine de bonheur, de santé et de réussite.

Marie-Annick Marceaux

Les Élus



Maire : Marie-Annick Marceaux
1^{ère} adjointe : Angélique Beaudoin
2^{ème} adjointe : Martine Cordier
3^{ème} adjoint : Richard Marceaux
Conseillers Municipaux : Jacques AUBERT, Pierre BADER, Sarah BADER, Sylviane CAILLE, Christiane DENIZARD, Hubert DÉPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Florence QUIGNON.

 FOX WEB INFO Consultant informatique Particuliers et Entreprises Création de site internet sur mesure Diffusion en direct info@foxwebinfo.fr foxwebinfo.fr 07.68.73.48.54 45260 Lorris	 PARTICULIERS Dépannage / Assistance Formation / Installation Ventes de matériels informatiques PROFESSIONNELS Infrastructure / Sauvegardes Outils collaboratifs / Mise en réseau Maintenance / Solutions d'impression Ventes de matériels informatiques Etude / Conseil WEB DESIGN Création sur mesure / Hébergement Référencement DIFFUSION EN DIRECT Conférences / Convention Communications internet Réunions publiques
--	---



Adresse 9, rue de la Mairie
45260 NOYERS

Téléphone 02.38.92.40.72.

Email mairie@noyers45.fr

Site internet <https://www.noyers.fr>

Secrétaires Mme Claudette Poiron,
Mme Séverine Forest

Agents techniques M. Christophe Vani,
M. Arnault Jossin

Technicienne de surface Mme Dominique Morlet

Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public :
Le secrétariat vous accueille (de préférence sur rendez-vous) :
le mardi de 16h00 à 19h00,
le mercredi et le jeudi de 10h00 à 11h30,
le vendredi de 16h00 à 18h00.
La mairie est fermée le mercredi après-midi.
Madame le Maire reçoit tous les jours, sur rendez-vous uniquement.
(Téléphone : 07 87 81 40 34)
Si vous souhaitez rencontrer un adjoint au Maire,
merci de contacter le secrétariat de la mairie.

Publicité des actes

À compter du 1er juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel est assurée sous forme électronique, sur le site internet de la collectivité.

Chat'Pédale

L'association Chat'Pédale, basée à LORRIS dans le LOIRET, a été créée par trois amis passionnés par la cause animale. Leur mission principale est de stériliser les chats errants. Une convention entre l'association, la clinique vétérinaire Saint Michel et la municipalité de Noyers est à l'étude.

Ils financent en partie leurs actions grâce à des dons de vélos remis à neuf. En outre, ils jouent également un rôle crucial en facilitant l'adoption de chats et de chatons.

27 Grande rue Lorris mail : chatpedale@gmail.com Tél. 06 08 99 99 04.

SARL BOSSARD
Piquets d'acacia et de châtaignier
Grillages, clôtures électriques
Bois de chauffage et accessoires

Tél. : 02 38 94 82 28
denis1.bossard@orange.fr

www.piquet-bois-bossard.com
Parc d'activités du Pavé de Lorris (D 44) - 45260 LORRIS

Peinture, décoration, revêtement, façade, vitrerie, ravalement...

PEINTURE ET DECORATION DEGRIGNY

133 Rue de Champigny - 45140 INGRE
17 Pkg de Montargis - 45260 LORRIS

02.38.88.16.82
contact@degrigny-peinture.fr

Tarif 2024 de location salle polyvalente Florimond Raffard et salle annexe

(Les tarifs liés au forfait chauffage - 1er et 4ème trimestres - seront révisables en cours d'année selon l'évolution du coût de l'électricité)

	SEMAINE			WEEK-END		
	Grande salle sans office	Grande salle avec office	Salle annexe	Grande salle sans office	Grande salle avec office	Salle annexe
Résidents de Noyers Chauffage (1 ^{er} et 4 ^e trimestre)	100 € 40 €	140 € 40 €	52 € 40 €	210 € 60 €	290 € 60 €	110 € 50 €
Résidents hors commune Chauffage (1 ^{er} et 4 ^e trimestre)	192 € 40 €	245 € 40 €	140 € 40 €	400 € 60 €	500 € 60 €	230 € 50 €
Caution	1 000 €	1 000 €	300 €	1 000 €	1 000 €	300 €



Adresses et Numéros Utiles

URGENCES		
Appel d'urgence Européen	112	Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.
Service d'aide médical d'urgence (SAMU)	15	Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.
Police secours	17	Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.
Sapeurs Pompiers	18	Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.
N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes	114	Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence.
Face au cyberharcèlement	3018	Numéro d'écoute destiné aux jeunes victimes et/ou aux témoins de cyberharcèlement
A l'écoute des élèves harcelés à l'école	3020	Pour écouter les élèves, les orienter et si besoin signaler une situation au référent-harcèlement du département.
Enfants victimes de violences	119	Le 119 est ouvert 24 h sur 24, 7 jours sur 7 pour les enfants, adolescents et jeunes majeurs (moins de 21 ans) victimes de violences psychologiques, physiques, sexuelles ou en situation de danger.

CENTRE DE SECOURS	Lorris	02 38 92 44 45
CENTRE ANTIPOISONS	Angers	02 41 48 21 21
SOS MAINS 7j/7- 24H/24	Orléans	02 38 79 60 95
GENDARMERIE		02.38.52.50.00
POLICE NATIONALE		02.38.24.30.00
C.H.R.O. Orléans et La Source		02.38.51.44.44
SOS MEDECINS		0.820.33.24.24
URGENCES PEDIATRIQUES		02.38.74.47.08
CENTRE ANTI-POISON		02.41.48.21.21
SOS MAINS		0.820.000.660
Enfance en danger		116111
Samu social accueil des personnes sans abri	115	
Femmes victimes de violence	3919	
Maltraitance envers les personnes âgées et de handicap	3977	
Canicule info service	0800 06 66 66	
Banque de France : 3414 (surendettement, comptes bancaires, faux...)		
SERVICES MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX		
CABINETS INFIRMIERES D.E.		
Charlotte BILLAULT, Caroline VERDUGO	21 rue de la Noue, Lorris	02 38 94 88 79
Agnès PISSEAU, Céline FLOT, Julie GUITELLE-DUROLIN	12, place du Martroi, Lorris	02 38 92 46 11
Cindy ROUGET, Aurélie SALGUEIRO	9 ter rue du 14 août, Lorris	06 35 56 26 30
CABINETS MASSEURS-KINESITHÉRAPEUTES		
Mme et M. DEJONGHE, Mme Sophie LARTIGOT	37, rte de la Forêt, Lorris	02 38 92 46 65
Morgan PRESLES, Florence RODIER-FOSSE, Céline CANIOU	1 Fbg d'Orléans, Lorris	06 45 69 76 52
DENTISTES		
Dr Daniela FERREIRA – ROSAO	23, place du Martroi, Lorris	02 38 94 83 19
Dr Paulo CASTRO	23, place du Martroi, Lorris	02 38 94 83 19
Dr Rui MARQUES – SILVA	23, place du Martroi, Lorris	02 38 94 83 19
Gardes dimanches et jours fériés 15 si urgent 118 418 ou 118 808 ou 0 891 150 569		
MEDECINS		
Dr LALLEMAND ET Dr MARTIN	21, rue de la Noue, Lorris	02 38 92 40 10
PHARMACIE - 11, place du Martroi, Lorris 02 38 87 31 78		
PEDICURES - PODOLOGUES		
Thibault OVAGUIMIAN	10, place du Martroi, Lorris	06 77 60 23 60

Alexandre STEIN	21, rue de la Noue Lorris	02 38 93 34 70
OSTEOPATHE 12, place du Martroi, Lorris		
Xavier LEMANE		06 51 42 58 17
SAGE-FEMME		
Mme Laeticia KASSI	1 Faubourg d'Orléans, Lorris	06 60 52 26 25
Consultations nourrissons	service PMI de Montargis	02 38 87 65 65
ORL 21, rue de la Noue, Lorris		
Abou Saada HAYTHEM		09 53 86 12 11
SOPHROLOGUE		
Sarah BADER		07 68 38 24 86
VÉTÉRINAIRE		
Clinique Vétérinaire Saint-Michel (SELARL)	1, rue du Chemin Vert, Lorris	02 38 92 40 06
Chat'Pédale	27, Grande Rue, Lorris	06 61 05 54 57
SERVICES DIVERS		
JUGE DES CONCILIATIONS		
Grefe du Service Civil	84, rue du Gal Leclerc, Montargis	02 38 85 24 42
SERVICE D'AIDE À DOMICILE		
ADAPA	7, rte de la Forêt, Lorris	02 38 94 83 49
SOLIDARITÉ EMPLOI GÂTINAIS - SEG 45	7, rte de la Forêt, Lorris	02 38 94 84 57
REFUGE SPA		
Association Gestion Refuge Animaux	Rte de la Gare, Chilleurs-aux-Bois	02 38 32 98 11
SERVICES		
CARS - REMI	Centre Val de Loire	08 00 00 45 00
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES (MONTARGIS) 33 rue des Déportés et Internés 02 38 28 19 00 (Permanence le jeudi tous les 15 jours de 9h à 11h30 au Centre Médico-Social, 7 rte de la Forêt, Lorris)		
EDF Dépannage ERDF		09 72 67 50 45
ENGIE Dépannage	(N° vert)	08 00 47 33 33
GAZ – GRDF	Dépannage	08 00 47 33 33
GRT GAZ (en cas d'accident sur une canalisation de transport de gaz haute pression)	Sans fuite apparente : 08 00 02 29 81 Avec fuite apparente : téléphoner immédiatement Au 18 puis, téléphoner au 08 00 02 29 81	
GENDARMERIE NATIONALE	38, fg de Sully, Lorris	02 38 94 07 25
LA POSTE	Rte de la Forêt, Lorris	3631
SICTOM	Châteauneuf-sur-Loire	02 38 59 50 25
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU POTABLE D'OUSOY	Dépannage 06 03 32 60 21 Président 06 85 94 24 77 02 38 94 13 18 - smaep-oussoyengatinais@orange.fr	
VÉOLIA Eau	0 969 323 529	www.eau.veolia.fr



Administratif et social



ANNUAIRE SERVICE PUBLIC :

L'annuaire de service-public.fr répertorie les administrations et l'ensemble des services nationaux et de proximité.

Pour avoir accès à ces organismes : <https://annuaire.service-public.fr/>

SOINS NON PROGRAMMÉS :

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Gâtinais Montargois (CPTS), si vous n'avez pas de médecin ou si celui-ci est indisponible, s'organise pour vous faire bénéficier d'un rendez-vous dans les 24-48h.

Contactez le secrétariat des Soins Non Programmés au 02 18 12 14 47 du lundi au vendredi de 8h à 17h. Pour toute urgence vitale, contactez le 15

SIMPLIFIER LA DEMANDE D'AIDE À L'AUTONOMIE :

Depuis le 1^{er} octobre, un seul formulaire vous permet de demander différentes aides à l'autonomie à domicile. Il s'agit du formulaire Cerfa n° 16301*01. A l'aide de ce document, vous pouvez demander 2 prestations en fonction du niveau de la perte d'autonomie :

- L'accompagnement à domicile des personnes âgées des caisses de retraite, mis en place par l'Assurance retraite, pour les retraités du régime général ou de la fonction publique d'État et par la Mutualité Sociale Agricole (MSA), pour les retraités agricoles.

- L'allocation personnalisée (APA) proposée par le département.

Une fois complété, le formulaire et l'ensemble des pièces demandées sont à envoyer, soit à votre caisse de retraite, soit au service autonomie de votre département pour l'APA.

Si vous avez besoin d'aide vous pouvez vous tourner vers Maisons France Services.

RESILIATION EN 3 CLICS :

Le but de la résiliation « en 3 clics » est de simplifier les résiliations afin que les consommateurs puissent s'orienter vers des contrats plus avantageux pour leur pouvoir d'achat.

Cette disposition s'applique obligatoirement depuis le 1^{er} septembre 2023 pour les contrats à venir et pour les contrats en cours.

Obligation du professionnel : afin que la résiliation du contrat en ligne soit possible, le professionnel doit mettre à la disposition du consommateur une fonctionnalité gratuite, permanente, directe et facile d'accès lui permettant de notifier cette résiliation. Cette fonctionnalité doit être nommée « résilier votre contrat », une formule similaire peut également être utilisée. La fonctionnalité « résilier votre contrat » devra rappeler les conditions de résiliation du contrat (existence d'un délai de préavis, conséquences de la résiliation pour l'assuré...).

Rappel : Depuis le 1^{er} janvier 2023, la personne ayant souscrit un contrat d'assurance à des fins non professionnelles en complément d'un bien ou d'un service rendu peut renoncer à ce contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit se faire dans un délai de 30 jours (au lieu de 14 jours) à compter de la conclusion du contrat.

La possibilité de résilier en ligne concerne également les contrats d'assurance couvrant les personnes physiques en dehors de leurs activités professionnelles. Sont concernés les contrats pouvant être conclus en ligne avec les assurances, les institutions de prévoyance et les mutuelles.

MEILLEURE PROTECTION POUR LES PARENTS D'ENFANTS MALADES, HANDICAPÉS OU VICTIMES D'ACCIDENTS :

Allongement du congé rémunéré, protection du contrat de travail, garantie de l'accès au télétravail, avance de l'allocation journalière de présence parentale (AJPP), protection du droit au logement...

Une loi vient d'être publiée pour protéger les parents d'enfants atteints d'une maladie ou d'un handicap ou victimes d'un accident grave.

En savoir plus

Sur la Loi du 19 juillet 2023 visant à renforcer la protection des familles d'enfants atteints d'une maladie ou d'un handicap ou victimes d'un accident d'une particulière gravité (Vie-publique.fr).

Service-Public.fr vous informe sur les nouvelles mesures mises en place.

SOINS :

Plusieurs solutions avant de se rendre aux urgences :

- Appeler son médecin traitant, s'il peut vous recevoir ou vous renseigner,

- Consulter la carte des lieux de soins établi par le Ministère de la Santé,

- Appeler le 15 ou le 114 (personnes malentendantes) : mise en relation avec un assistant médical qui vous indiquera la marche à suivre,

- Prendre un rendez-vous en téléconsultation.

ATTENTION : en cas d'urgence vitale ou de doute sur la gravité d'une situation toujours composer le 15.

PRISE DE RENDEZ-VOUS AVEC L'ASSURANCE MALADIE :

Depuis le 1^{er} mars 2023, via l'application Ameli ou le site internet, un créneau de rendez-vous est proposé. Si vous avez opté pour le téléphone, un conseiller vous appellera à l'heure fixée, sur le numéro de téléphone renseigné dans votre compte pour faire le point sur votre dossier et répondre à vos questions. Cet appel est gratuit.

CCAS :

Souvenez-vous que le CCAS de la commune est prêt à vous accompagner dans vos démarches en cas de difficultés, qu'elles soient financières ou sociales.

ADAPA L'Aide à domicile aux personnes âgées (ADAPA) du pays de Lorris :

7 Route de la forêt, 45260 LORRIS - Tél : 02 38 94 83 49 - Email : adapa.lorris@wanadoo.fr

Horaires :

Lundi : de 08 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Mardi : de 08 h à 12 h 30 - fermé au public l'après-midi

Mercredi : de 08 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Jeudi : de 08 h à 12 h 30 - fermé au public l'après-midi

Vendredi : de 08 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30





Administratif et social

UNE DOUBLE RÉPONSE SUR LE TERRITOIRE MAJORITAIREMENT RURAL :

UNE RÉPONSE LOCALE

Emploi Gâtinais offre une réponse locale aux demandes de personnel des collectivités, des entreprises, des clients associatifs et des particuliers.

Notre offre de services est variée : des espaces verts à l'entretien de locaux en passant par la restauration scolaire, n'hésitez pas à nous demander.

Nous connaissons le territoire, les besoins des clients, chaque antenne a son interlocuteur unique.

Nous assurons le suivi pendant tout le processus de mise à disposition.

NOS ANTENNES

- Ferrières-en-Gâtinais
- Courtenay
- Bellegarde
- Agglomération Montargoise
- Château-Renard
- Lorris
- Chatillon-Coligny

UN ACTEUR POUR L'EMPLOI

Emploi Gâtinais accueille et accompagne des personnes qui sont dans une dynamique de retour à l'emploi, l'objectif étant la sortie en emploi durable ou en formation.

QUELQUES CHIFFRES :

En 2022 nous avons fait travailler l'équivalent de 28,4 salariés en temps plein, nous avons un taux de retour à l'emploi de 75% sur toutes nos antennes, et une équipe de 9 personnes à votre service sur le territoire.

CONTACT

02 38 96 09 95 - contact@emploigatinais.fr - www.emploigatinais.fr

Informations diverses

INFORMATION TAXES FONCIÈRES 2023

Les taux annoncés en tant que « variation » dans l'avis d'imposition entre 2022 et 2023, dans la colonne Commune, tiennent compte à la fois des augmentations de la base imposée par l'État et de celle délibérée par la commune (1 % pour cette dernière).

FIBRE

Les travaux de déploiement de la fibre, démarrés en 2020, se poursuivent et les opérateurs peuvent maintenant réaliser les connexions chez les particuliers. Quelques cas d'habitations isolées posent ponctuellement des difficultés. Loiret Fibre, en charge du déploiement dans le Loiret résout ces problèmes au cas par cas.

ADRESSAGE

L'opération est maintenant terminée et les habitants concernés ont tous reçu les attestations de la mairie justifiant de leur changement d'adresse postale. Les listes des nouvelles voies et des toponymes ont été validées par délibérations en juin et les arrêtés municipaux nécessaires ont été pris consécutivement. Ces documents, ainsi que la liste des adresses postales sont consultables sur le site internet de la commune.

Prochainement la commune installera des panneaux signalétiques pour les voies nouvellement créées et nous espérons remplacer les nouveaux plans de la commune dans le courant du 1er semestre 2024.

PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

Le PCS sera révisé en 2024 de manière à tenir compte des évolutions concernant notre environnement. Un nouveau DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) sera édité et distribué en tout début d'année.

PLUiH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat)

Depuis le 9 juillet 2023 le PLUiH remplace officiellement les documents d'urbanisme préexistants. Ce document est consultable sur le lien : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

CARTE DE FIDELITE

CAUDRON HÉDY
8 place Martroi - LORRIS
02 38 92 42 01
Boucherie - Charcuterie - Traiteur
Épicerie fine - Vins - Fromages
Livraison gratuite*

MON BOUCHER

OUVERT DE 8h A 12h30 ET 15h A 19h30. FERME LE LUNDI ET DIMANCHE APM

PLOMBERIE CHAUFFAGE

2BGC
BRAGUE Cyril
06 21 14 84 22

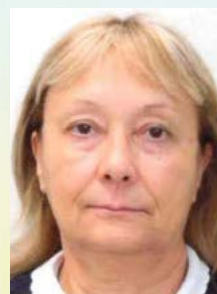
2bgcplomberie@gmail.com — www.2bgcplomberie.com



Le recensement des habitants de Noyers se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024. Les agents recenseurs sont Mesdames Audrey COME, Josée MARTIN, Claudette POIRON. Elles se rendront à votre domicile, munies de leur carte officielle.



Audrey COME



Josée MARTIN



Claudette POIRON



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !


Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !



Ecole et vie Périscolaire

L'école maternelle Marc O'NEILL

rue Antoine de Saint-Exupéry, 45260 Lorris.

La direction est assurée par Mme Isabelle PROVOST.

Tél : 02.38.94.28.63

Courriel : ecm-lorris@ac-orleans-tours.fr

L'école Élémentaire Marc O'NEILL

zone de la Noue – BP 12, 45260 Lorris

La direction est assurée par Mme Camille CROISSANT

Tél : 02.38.92.40.89

Courriel : ec-lorris@ac-orleans-tours.fr

Conseil des écoles

Madame le Maire ainsi que deux conseillères, Mesdames BADER et CAILLE, assistent aux conseils des écoles primaires (un par trimestre) ainsi qu'à la commission scolaire.

Le restaurant scolaire

rue Antoine de Saint-Exupéry,
45260 Lorris. Tél. 02.38.94.84.77



Les enfants sont accueillis dans un endroit très agréable et chaleureux comme en témoigne cette photo prise lors du repas d'Halloween.

Garderies périscolaires

(écoles maternelle et primaire)

rue Antoine de Saint-Exupéry, 45260 Lorris.

Tél. 02.38.94.28.66 et 06.89.77.12.65

Courriel : garderie.lorris@orange.fr

Crèche et Halte Garderie

1 rue de l'Abzoue, 45260 Lorris

Tél. 02.38.94.83.54

Courriel : lespetitescanailles0703@orange.fr

Le Collège Guillaume de Lorris

38 rue Saint Lazare, 45260 Lorris.

La direction est assurée par M. Jonathan PEU-DUVALLON

Tél : 02.38.92.41.69 - Fax : 02.38.92.39.03.

Courriel : ce.0450034t@ac-orleans-tours.fr

SLAC (Service des loisirs et d'animations communautaires pour les jeunes de 11 à 17 ans)

146 rue des Érables, 45260 Lorris

Tél. 07.78.12.10.33 et 02.38.92.64.14

Courriel : f.jacquet@comcomlorris.fr

ou slac@comcom.fr

Accueil de Loisirs (ALSH)

Courriel : accueil.jeunesse@comcomlorris.fr



Les menus de la cantine primaire sont consultables à l'adresse internet suivante :

https://www.lorris.fr/services-scolaires-mairie-lorris-45-loiret_fr.html

LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE SCOLARITÉ :

Lors de la rentrée de septembre 2023 ce sont 72 enfants de Noyers qui ont pris le chemin de l'école primaire de Lorris. 33 à l'école maternelle et 39 à l'école élémentaire.

13 élèves ont été admis au collège. Les municipalités de Lorris et Noyers ont offert une calculatrice à chaque élève qui passait en 6ème. Les « grands » de maternelle qui sont partis au CP ont reçu quant à eux un livre que j'ai eu le plaisir de leur remettre lors de la fête des écoles.

Au printemps 2023 les enfants des CP sont partis en classe découverte à Ingrannes et les CM2 sont allés passer une journée et une nuit à l'Étang des Bois à Vieilles-Maisons-sur-Joudry.

Quelques chiffres : Le montant de la participation de la municipalité de Noyers aux frais de scolarité pour l'année scolaire 2022-2023 s'élèvent à près de 180 000 €. Des travaux sur la toiture de l'école élémentaire ont été entrepris cette année et se sont élevés à 61 576,20 €. Le coût de ces travaux viendra s'ajouter aux frais de scolarité en 2024. 17 enfants prennent le bus scolaire. Le salaire de l'accompagnatrice est intégralement pris en charge par la commune de Noyers. Pour une année scolaire ceci représente une dépense approximative de 4 400 €. La commune organise des manifestations aux-

quelles tous les enfants de Noyers scolarisés à l'école primaire sont invités. Il s'agit du spectacle de Noël, du Carnaval et de la chasse aux œufs de Pâques et la commune participe aux frais des classes découvertes. Ces dépenses s'ajoutent aux frais de scolarité évoqués plus haut.

TRANSPORT SCOLAIRE :

Cette année j'ai eu le plaisir de constater que d'une façon générale les enfants portaient bien le gilet haute visibilité lorsqu'ils empruntent le bus de ramassage scolaire et que la municipalité leur fournit gratuitement. Il m'a fallu beaucoup insister pour convaincre et j'espère qu'ils le gardent lorsqu'ils sont à l'intérieur du car. Si les enfants doivent évacuer le car pour des raisons de sécurité en cours de trajet il est important qu'ils puissent être vus de loin.

En juin 2023 j'ai été informée d'incidents dus au fait que certains enfants mettaient leur vélo à l'intérieur du bus pour pouvoir participer à des activités sportives au sein de l'école élémentaire. D'une part, les bus ne sont pas équipés pour le transport des vélos qui, à défaut, étaient mis dans les allées au détriment de la sécurité et d'autre part ceci engendrait des retards. Madame la Directrice de l'école élémentaire a été informée de ces faits et une solution alternative est à l'étude.



Le fauchage sur la commune

Le fauchage des fossés à la campagne est une pratique ancestrale qui contribue à maintenir l'ordre et la propreté des espaces ruraux. Cependant, si cette activité était réalisée sans discernement, cela pourrait avoir un impact significatif sur la biodiversité locale. Il est essentiel d'adopter une approche réfléchie, en tenant compte des saisons, de la faune et de la flore qui peuplent ces écosystèmes fragiles.

Saison de fauchage : Quand et Pourquoi ?

Le choix de la saison pour le fauchage des fossés revêt une importance capitale pour préserver la biodiversité. Il est recommandé de le faire à la fin de l'été ou au début de l'automne, lorsque la majorité des espèces végétales ont déjà eu l'opportunité de fleurir et de produire des graines. Cela permet de respecter les cycles de reproduction des plantes, tout en évitant de perturber les populations d'insectes, d'oiseaux et d'autres animaux qui en dépendent.

Biodiversité et fossés : Un équilibre fragile.

Les fossés constituent des habitats cruciaux pour de nombreuses espèces, qu'elles soient végétales ou animales. En effet, ces milieux humides abritent une grande diversité de plantes aquatiques, de libellules, de grenouilles et d'autres créatures indispensables à l'équilibre écologique. Le fauchage excessif ou inapproprié peut compromettre ces écosystèmes et menacer la survie de ces espèces.

Pratiques respectueuses de la biodiversité :

Lors du fauchage, il est recommandé de laisser des zones non fauchées en bordure des fossés. Ces espaces offrent un refuge pour de nombreuses espèces, leur permettant de se nourrir, de se reproduire et de se protéger.

Pour les plantes annuelles, il est conseillé de retarder le fauchage jusqu'à ce que les graines soient mures. Cela favorise la régénération naturelle de la flore.

L'utilisation de produits chimiques dans les fossés peut avoir des conséquences désastreuses sur la faune et la flore. L'enracinement des herbes favorise le maintien de la terre des talus. Il est vivement recommandé d'opter pour des méthodes de gestion plus respectueuses de l'environnement.

Quelques conseils :

- Encouragez la diversité en plantant différentes espèces de plantes aquatiques et semi-aquatiques. Cela favorisera un équilibre naturel et offrira une plus grande variété de ressources pour la faune.
- Surveillez l'évolution de la végétation dans les fossés et ajustez vos pratiques en conséquence. Cela permettra une adaptation aux besoins changeants de l'écosystème.

Conclusion : Un Fauchage Responsable pour un Écosystème Florissant

L'entretien et le curage des fossés à la campagne sont des pratiques essentielles pour garantir le bon écoulement des eaux pluviales et prévenir les inondations.

Le fauchage raisonné n'est pas une absence d'entretien, ni un simple entretien tardif. Il s'agit d'une organisation adaptée à la prise en compte des enjeux environnementaux, économiques et sécuritaires. Dates d'interventions, hauteur de coupe, largeur de fauche et zone de sécurité sont prédéfinies pour cibler ces enjeux.

MON
Potager

Fruits et légumes – Épicerie fine
Vins et Fromages

 Elodie Caudron
www.monpotagerlorris.fr

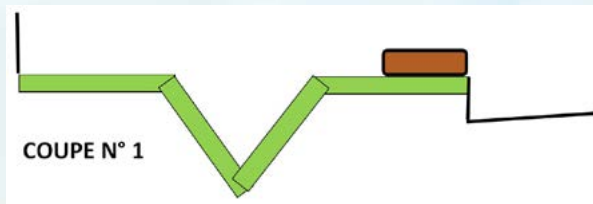
 59 Grande rue, 45260 Lorris

 02.38.94.85.71

 contact@monpotagerlorris.fr

 Mon Potager

Organisation du fauchage à Noyers, le plan d'intervention fauchage (PIF) est établi sur les principes suivants :



COUPE N°1 (dite de sécurité)

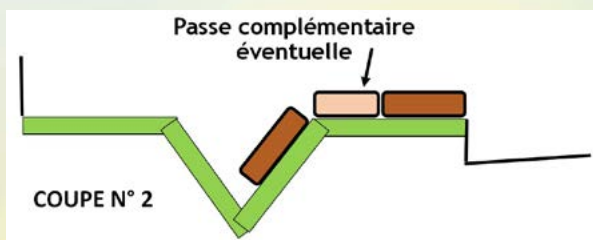
Début : entre le 28 avril et au plus tard le 20 mai (en fonction de la pousse végétale et des conditions météorologiques)

Fin : avant le 3 juin

Durée : environ 5 semaines

- Fauchage de l'accotement limité à une seule passe d'outil

- Traitement intégral de tous les abords de carrefours, en fonction des situations d'insécurité
- En agglomération, les conditions de fauchage seront identiques, sauf en présence de bordures, où les accotements ne seront pas fauchés.



COUPE N°2

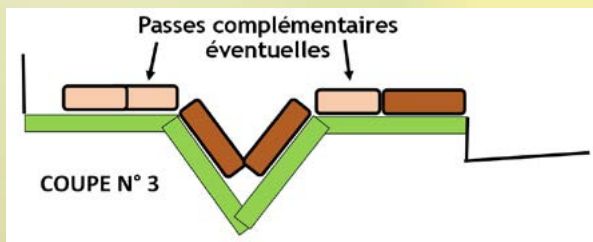
Début : entre le 30 mai et le 20 juin

Fin : entre le 11 juillet et 15 juillet (année N+1)

Durée 7 semaines

- Fauchage de l'accotement limité à 2 passes d'outil si accotement supérieur à 2,60m, excepté si le fossé est à une distance inférieure à 1,80m de l'emprise de l'accotement et dans ce cas le versant de fossé adjacent à cet accotement est obligatoirement fauché.

- Traitement intégral de tous les abords de carrefours, en fonction des situations d'insécurité
- En agglomération, les conditions de fauchage seront identiques, sauf en présence de bordures, où les accotements ne seront pas fauchés.



COUPE N°3

Début : à partir du 5 septembre

Fin : 31 décembre (en fonction des conditions climatiques, cette date pourra être ajustée)

- Fauchage et débroussaillage sur toute l'emprise

TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES :

- Rognage en vert (élagage léger des pousses de l'année), lors de la Coupe 3,
- Fauchage en agglomération : dans un respect d'équité, le traitement des agglomérations respectera systématiquement le niveau de service défini pour l'opération de fauchage des voies communales et donc les 3 coupes définies ci-avant,
- Fauchage manuel : 1 intervention par an autour des panneaux et poteaux (téléphone, edf) au minimum,
- Coupes pour alignement des bois sur toute la commune,
- Travail sur les ronds-points.

Beauty S
4, Place du Martroi 45260 LORRIS
Tél : 02 38 94 82 09

8 € OFFERTS
sur mon prochain achat*
de Produits de Soins

*Offre valable sur un montant d'achat minimum de 30€. Voir conditions en magasin

Les Saveurs de Christopher

- ◆ Événements gourmands
- ◆ Traiteur
- ◆ Chef à domicile

06 45 33 37 06
lessaveurs.wix.com/de-christopher45

Milan Couverture

COUVERTURE - CHARPENTE - MENUISERIE

02 38 92 44 26 - 06 73 39 89 32
5, chemin de Monplaisir
45260 NOYERS
cedricmilancouverture@orange.fr

ESTIMATION DU LINÉAIRE DE FOSSÉS ET DE LINÉAIRE DE PASSAGES

Pour un linéaire de voirie global d'environ 44 km sur la commune, dont 10 km sont à la charge du Département, le linéaire de voies concernées par l'entretien de fauchage par la commune est de 29 km. Ceci entraîne un linéaire de fossés concernés de 58 km

Comme montré sur les croquis ci-avant les distances parcourues pour les coupes sont d'environ

Coupe n°1 = 58 km

Coupe n°2 = 116 km

Coupe n°3 = 203 km (moyenne établi sur une estimation de 2 passes et demie)

Compte tenu qu'il faut se rendre et revenir sur les lieux de travail il est estimé à un total de 400 km la distance parcourue par l'épaveuse sur une année. A noter que certaines années il est nécessaire de repasser sur certaines zones du fait de pousses d'herbe accentuées selon la météo.

Le temps passé pour cette seule activité représente entre 15 et 20% du temps de l'agent, alors qu'un grand nombre d'autres activités de base sont à réaliser par ailleurs (assainissement, entretien des bâtiments, etc..).

Dépenses : l'épaveuse achetée en 2022 a coûté 25 000 € HT et les frais de maintenance sont estimés à 400 €/an (coupeaux, graissage, etc..) auxquels il convient d'ajouter le carburant estimé à 2000 € par an.



SARAH BADER SOPHROLOGUE
ÉQUILIBRE, BIEN ÊTRE, HARMONIE, DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

07 68 38 24 86 45260 Lorris

www.sarah-bader-sophrologue.fr
sarag.bader.sophrologue@gmail.com



thélem
assurances

Katia et Emmanuel ROBLAIN
Agents généraux

13 place du Martroi
45260 Lorris

✉ Lorris@thelem-assurances.fr ☎ 02 38 92 36 52
N° orias : 07006507 - 07006509



AU SAUVAGE
HOTEL BAR RESTAURANT
DEPUIS 1882

2 Place du Martroi
45260 LORRIS

0238924451 lorrisles Sauvage@yahoo.fr



Entreprise MULON
PLOMBERIE
CHAUFFAGE

Julien Mulon
06 16 37 09 19
julien101112@outlook.fr
128 Allée des Anémones - 45260 NOYERS

BOURGEOIS Amandine
Production avicole

Tél: 06 85 81 72 91
Email: amandine@la-bourgeoise.fr
Site Web: la-bourgeoise.fr



LA BOURGEOISE
Des produits sains de chez vous



Atelier Hair Design

Prenez vos rdv via PLANITY

02.38.87.44.90



**COUVERTURE
ZINGUERIE**

Traditoit

06 88 12 30 44
traditoit45@gmail.com



Jérôme MORLET
Conseiller en immobilier

☎ 06 32 21 24 54
✉ jerome.morlet@iadfrance.fr

Agent commercial indépendant de la SAS IAD France, immatriculé au RSAC de MELUN sous le Numéro : 509721197

Suivez-nous sur  iad France iadfrance.fr

Travaux Eglise



FINANCEMENT DES TRAVAUX ÉGLISE DE NOYERS (tranche 1)

FONDS PUBLICS

ÉTAT (Dotation Équipements Territoires Ruraux)		60 000
RÉGION (Relance Économique)		8 000
RÉGION (Fonds Régional Patrimoine Culturel Proximité)		30 000
DÉPARTEMENT DU LOIRET		48 000

TOTAL FONDS PUBLICS	45,25%	146 000
---------------------	--------	---------

FONDS PRIVÉS

FONDATION PATRIMOINE (Collecte)		14 678
FONDATION PATRIMOINE (Abondement)		3 463
SAUVEGARDE ART FRANÇAIS		10 000

TOTAL FONDS PRIVÉS	8,72%	28 141
--------------------	-------	--------

AUTRES FINANCEMENTS

Remboursement FCTVA	13,12%	42 347
---------------------	--------	--------

COMMUNE (reste à charge)	32,91%	106 182
--------------------------	--------	---------

DÉPENSE TOTALE DE L'OPÉRATION 322 670 € TTC

V. GARAVOGLIA
 CHARPENTE • MENUISERIE
 ESCALIER

06 29 61 36 76
 v.garavoglia@gmail.com
 12 route de Montargis
 45260 Noyers



Boulier Jean-Christophe et Wenpin
 Artisan - Boulanger

37 Grande Rue
 45260 Lorris
 Tél : 02 38 87 02 27
lefournildelorris@gmail.com

Du mardi au vendredi 6h-19h30 sans interruption
 Sauf samedi 6h-19h
 Fermé le Dimanche et le Lundi



Autres travaux et projets 2024



Voirie :

En 2023, la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais a réalisé les travaux de voirie suivants :

- Enrobé de la Route de Rougemont (VC 3) sur 700 m
- Curage des fossés Vieille Route de Noyers
- Curage des fossés, renforcement de l'enrobé et stabilisation des accotements allée des Coquelicots

Les agents techniques de la commune remettent régulièrement en état les chemins calcaires, les « nids de poules » des routes goudronnées et réalisent l'ensemble du fauchage des accotements et des fossés des routes communales goudronnées et en calcaire. Le fauchage et l'entretien des chemins ruraux incombent aux riverains.



Cadre de vie et travaux :

La volonté du conseil municipal est de maintenir et d'améliorer un cadre de vie agréable aux Nucériens en leur offrant des lieux de rencontres aménagés.

Dans cette optique, le conseil municipal a décidé de compléter les équipements à proximité du nouveau cimetière en installant une table de pique-nique et une table de ping-pong.

Un nouveau terrain de pétanque vient également d'être créé et le terrain de tennis sera de nouveau fonctionnel au cours de l'année 2024 : la nouvelle clôture a été installée en décembre 2023 et le sol sera remis en état au printemps 2024.

Une table de pique-nique a également été installée vers l'aire de jeux proche du parking de la salle Raffard afin de permettre aux familles de prolonger les moments de convivialité.



as AUTOSECURITE
 CONTROLE TECHNIQUE
Une marque du groupe SGS

SAS LORRIS CT
 104 RUE DU SEQUOIA
 45260 LORRIS
02 38 94 11 11
 www.autosecurite.com

Entreprise indépendante affiliée au réseau Auto Sécurité

ROSERAIE ET PÉPINIÈRES LORRICOISES
 au service de votre jardin
 ROSIERS - CONIFÈRES - ARBRES
 ARBUSTES - FRUITIERS
 AMÉNAGEMENT de TERRAIN - GAZON
 Devis gratuit - Facilités de règlement

Alain DAVID
 Gros - Détail
 SIRET 539 502 795 00016
 Route de Montargis - 45260 LORRIS
 Tél. 02 38 92 41 17 - Fax 02 38 94 86 51

AUBERGE DE L'ETANG
 Danik & Laurent SEVESTRE
 restaurant - traiteur
 45260 CHATENOY

audelet@orange.fr
 02.19.05.34.45

VISUAL
 OPTICIEN DEPUIS 1959

STÉPHANIE POMMIER
 OPTICIENNE DIPLÔMÉE

LORRIS OPTIQUE
 12 PLACE DU MARTROI
 45260 LORRIS
 ☎ 02 38 92 44 50
 @ lorris.optique@orange.fr
 www.visual.fr

Environnement

Tri à la source des biodéchets

Un tiers du contenu des poubelles ménagères des Français est constitué de déchets alimentaires, soit 83 kg de déchets résiduels par habitant/an. C'est dans ce cadre que, conformément à la loi AGEC, la généralisation du tri à la source doit prendre effet au 1er janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets en France (collectivités et administrations, ménages, professionnels, etc.).

Débroussailliez votre terrain dès maintenant pour éviter des feux durant l'été

L'automne et l'hiver sont les meilleures périodes pour débroussailler autour de votre habitation, et ainsi réduire les risques de propagation de feux estivaux. Les végétaux, qui ont perdu leurs feuilles, sont plus faciles à tailler et les coupes effectuées ne perturbent pas les cycles de reproduction de la faune et de la flore, qui ont lieu au printemps. Le Gouvernement a lancé le 15 novembre 2023 une campagne d'information interministérielle pour rappeler les obligations légales de débroussaillage et l'intérêt d'agir dès l'automne pour réduire les risques d'incendies estivaux.

Débroussailler consiste à réduire sur un terrain la masse des matières végétales de toute nature (herbes, branchages, feuilles...). Il s'agit de créer des discontinuités entre :

- la végétation haute (arbustes et arbres) et la végétation basse (herbes, plantes...),
- les végétaux d'une même taille,
- les végétaux et les bâtiments.

Ces discontinuités permettent de diminuer le risque d'incendie, et en cas de feu de freiner la propagation de celui-ci et baisser son intensité. Plus un arbre sera éloigné d'une habitation ou d'un autre arbre, plus le feu aura des difficultés à se propager et de manière générale, moins il y a de matière combustible présente, moins le feu sera puissant.

Dans certains territoires particulièrement exposés aux risques de feux de forêts, le débroussaillage est obligatoire sous peine de se voir infliger une sanction administrative

voire pénale. Même si votre terrain n'est pas soumis à l'obligation légale de débroussaillage, ce dernier est tout de même recommandé si votre habitation est proche d'une zone boisée. Le débroussaillage permet notamment d'assurer la protection de votre maison. En cas d'incendie, vous pouvez ainsi y rester confiné le temps nécessaire sans vous mettre en danger en prenant votre voiture par exemple.

Comment bien débroussailler votre terrain ?

Pour accomplir correctement le débroussaillage de votre terrain, vous devez notamment :

- supprimer les arbustes situés sous les arbres,
- couper les branches ou les arbres en contact avec votre maison,
- réduire la masse de végétaux présents au sol,
- tailler vos haies,
- élaguer les branches basses des arbres,
- ne pas conserver les déchets verts issus du débroussaillage.

Le débroussaillage doit être réalisé chaque année. Il est conseillé d'effectuer les actions de coupes d'arbres et d'arbustes pendant l'hiver. Les opérations sur la végétation basse peuvent, pour leur part, être effectuées jusqu'à la fin du printemps.

Vous devez élaguer les arbres qui se trouvent sur votre propriété et dont les branches sont à proximité des lignes électriques, ceci afin d'éviter les coupures d'électricité lors de tempêtes ou de vents forts.



QUELQUES CONSEILS

Les incendies :

- Pensez à vérifier les piles des détecteurs de fumée qui doivent d'autre part être en nombre suffisant. Les chambres dont les portes restent fermées durant la nuit devraient en être équipées.

Les incendies en quelques chiffres :

300 000 feux en France chaque année – 94 % dans les habitations (chambres et salons) et 70% durant la nuit.

Les causes principales : actes de fumeurs : 30 %, électricité : 20 %

Première cause de décès des personnes dans les incendies : inhalation des fumées (80%).

- **Surcharges électriques** : Une surcharge électrique se produit lorsqu'une quantité trop importante de courant passe dans des fils électriques. Ces derniers s'échauffent et peuvent fondre, au risque de provoquer un incendie. La solution ? Éviter de brancher plusieurs appareils gourmands en électricité sur la même ligne.

- **VMC** : Si vous bouchez la VMC le moteur de celle-ci va peiner et chauffer et peut provoquer un incendie. Les VMC devraient être nettoyées deux fois par an car la poussière résiduelle dans le ventilateur peut prendre feu.

Les ruches :

Il est rappelé que les détenteurs de ruches, qu'ils soient apiculteurs professionnels ou amateurs, sont priés de se faire connaître auprès de la Direction Départementale de Protection des Populations qui dépend du ministère de l'Agriculture.

Déclaration de détention d'oiseaux dans le cadre d'un foyer d'influenza aviaire :

Tout détenteur d'oiseaux domestiques (volaille ou oiseau d'agrément) est tenu d'en faire la déclaration auprès du maire du lieu de détention des animaux (Formulaire Cerfa 15472*02). Vous pouvez faire cette déclaration en ligne (https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15472).

Le Coin du Club de l'Amitié

Oubliées les années COVID, les activités du club ont repris de plus belle en cette année 2023. Lors de l'assemblée générale du 10 janvier nous avons constaté une augmentation du nombre d'adhérents, ce qui laisse un espoir pour l'avenir du club. Comme les années précédentes les activités ont lieu tous les 15 jours, les mardis, selon un calendrier préétabli. En cours d'année nous avons déplacé nos jours de repas. Désormais ceux-ci auront lieu un jeudi (toujours selon le calendrier établi).

Comme par le passé nous avons organisé notre AG (10/01/2023) suivie de la galette des rois offerte aux personnes présentes. Nous avons organisé nos 4 repas annuels : la choucroute, les repas de printemps et d'automne et notre repas de fin d'année. Lors des repas de printemps et de fin d'année nous offrons un cadeau aux adhérents ayant eu 75, 80, 85, 90 ans et au-delà dans l'année.

D'autre part, les repas étant ouverts à tous, adhérents et non adhérents, le club participe financièrement pour chaque adhérent. Les cotisations sont payées lors de l'assemblée générale, elles sont de 20€ par adhérent et sont récupérées pour partie lors des repas (aide du club)

Autre activité, les concours de belote. 2 dans l'année. Après les années blanches dues au COVID, ceux-ci ont repris avec une participation en hausse pour l'année 2023, mais toujours inférieure aux années précédentes.

Le 2 juin 2023, dans le cadre d'activités organisées par la société Proconfort, une trentaine d'adhérents ont bénéficié d'une journée à Provins : matinée consacrée à une démonstration vente, après-midi visite de la ville en petit train, spectacle équestre et balade sur les canaux. Journée fortement appréciée.

Le prochain gros rendez-vous aura lieu le mardi 9 janvier 2024 lors de l'assemblée générale. Je vous invite à venir nombreux rejoindre les adhérents et si vous êtes convaincus, n'hésitez pas à adhérer.

Pour tout renseignement vous pouvez joindre le président du club : Mr Guy MEZARD au 02 38 96 38 26, n'hésitez pas.



Union Nationale des Anciens Combattants

C'est avec plaisir que la collectivité de Noyers a mis à disposition de l'Union Nationale des Anciens Combattants de Lorris la Salle Polyvalente Florimond Raffard pour la tenue de son Assemblée Générale le 7 janvier 2023 et à laquelle Marie-Annick Marceaux, Maire de la Commune, a été cordialement invitée. À l'issue de cette Assemblée Générale, la galette des Rois a été partagée entre tous les membres présents.

Association des Familles et Amis des Anciens du Maquis de Lorris (AFAAM)

« Aux sources de la mémoire » Projet mémoriel au Carrefour de la Résistance



Nous vous l'avions annoncé l'année dernière et nous sommes heureux de voir l'aboutissement de nos réflexions. Le 18 avril 2023, l'Office national des forêts a confié officiellement à l'Association des Familles et Amis des Anciens du Maquis de Lorris (AFAAM) l'entretien et la valorisation des vestiges historiques présents sur le massif de Lorris en forêt domaniale d'Orléans. Une autorisation d'occupation pour services d'intérêt général a été signée par Denis Godeau, président de l'AFAAM et Christophe Poupat, directeur de l'agence ONF Val-de-Loire. Avec l'ambition pour l'AFAAM de proposer un véritable projet mémoriel qui sera développé sur 5 ans en concertation avec l'ONF, les collectivités, les structures en charge du tourisme et l'association le Souvenir Français. Une demande d'inscription au titre des monuments

historiques est également en cours d'examen pour la sécurisation des 3 maisons forestières du carrefour de la résistance de Lorris.

En septembre 2024 sera célébré le 80^{ème} anniversaire des combats du Maquis de Lorris.

Denis Godeau : Président - Claudine Boënnec : Secrétaire
afaam.lorris@orange.fr





La Noiseraie

En cette année 2023, toutes nos manifestations ont été réussies et ont vu le nombre de participants augmenter :

Le Thé dansant, le vide grenier, le concours de pétanque, la randonnée pédestre avec cette année 3 parcours proposés dont un de 17 kms fort apprécié des marcheurs. La soirée repas dansant sur le thème des années 80 a remporté un vif succès avec plus de 100 personnes. Une tombola effectuée lors de cette soirée nous a permis de faire un don à Octobre Rose, et pour finir l'année, un vide ta chambre.

Toutes ces activités diverses et variées ont permis de réunir un large public.

Nous avons participé aux festivités du 14 juillet conjointement avec la municipalité et également à la soirée organisée par l'association Let's Dance.

Les bénéficiaires de cette année nous ont permis de participer au Noël des enfants avec la municipalité.

Le programme 2024 a été établi en espérant vous voir encore plus nombreux.

Cette année la commune de Noyers n'a pas été représentée aux jeux inter village organisés à Vieilles Maisons. En 2024 ces jeux seront organisés à Chailly en Gatinais le samedi 08 juin 2024. Si vous souhaitez y participer, veuillez prendre contact via le comité des fêtes « La Noiseraie » Pour constituer une équipe, il faut 6 adultes, 2 ados et 2 enfants minimum et au moins 1 femme.

Toute l'équipe du comité des fêtes « La Noiseraie » se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2024.

Vous souhaitez participer à la vie de votre commune, vous avez des disponibilités, vous êtes motivés et plein d'idées, alors rejoignez-nous et intégrez l'équipe de La Noiseraie, comité des fêtes de Noyers.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter :

Marc pelletier au 06 23 27 44 01

Valérie Morlet au 06 08 86 07 77

ou par **mail : comitedesfetesnoyers@gmail.com**

Le Président : Marc PELLETIER




Bourgeois Energie
La performance renouvelable

Travaux Forestiers – Coupe – Débardage – Broyage

Cédric BOURGEOIS
Directeur

Tél : 02 38 94 82 82 - Les ruez 45260 Noyers
contact@eta-claude-bourgeois.fr
 eta-claude-bourgeois.fr

Mobile : 06 48 05 62 72
bourgeoiscedric@wanadoo.fr

HELICENTRE
Association loi 1901

187 rue du Haut 45260 Noyers
 Tél. 06 07 77 17 32
francisdavid.helico@orange.fr





ECOLE DE PILOTAGE
sur R22 et R44, Hélico ULM classe 6, 3 axes



Association Patrimoine Noyers (APN)

L'année 2023 aura été l'année de la reprise pour l'association, en effet les travaux entrepris sur l'église par la commune se sont achevés au printemps et la Municipalité nous a demandé de remettre l'église en état et d'y réinstaller tous les objets qui avaient été mis en sécurité. Nous avons pu également terminer les travaux de restauration démarrés en 2019 sur le mobilier de l'église (portes, chaire, confessionnal et tribune). Ces travaux ont été réceptionnés par la Mairie et nous avons pu récupérer les souscriptions souscrites auprès de la Fondation du Patrimoine.

Depuis 2015, l'association a réalisé des travaux d'entretien, d'amélioration pour l'assainissement sur l'église, ainsi que la restauration de la totalité du mobilier. Ces travaux qui ont coûté 5487 € ont été réglés par :

- 2 souscriptions auprès de la Fondation du Patrimoine pour 3299 €
 - Une subvention du Fonds pour le Développement de la Vie Associative pour 1000 €
 - La Mairie pour 600 € et l'APN pour 588 €
- D'autre part, en 2019, l'association a réalisé une partie et

coordonné l'autre avec l'entreprise Perret pour la remise aux normes complète de l'électricité de l'église pour un coût total de 5764 €. Ces dépenses ont été réglées grâce à la Mairie pour 3764 € et une subvention du Fonds pour le Développement de la Vie Associative pour 2000 €.

En avril, l'APN a remis un chèque de 4000 € sur la souscription souscrite par la commune auprès de la Fondation du Patrimoine, ceci afin de lui permettre de dépasser le plafond permettant d'obtenir des subventions supplémentaires. En septembre, nous avons organisé des portes ouvertes à l'église et une messe a pu être organisée à cette occasion. Parmi les projets que nous avons pour 2024, le principal porte sur l'établissement d'un dossier pour permettre de restaurer le chemin de croix et les toiles des autels retables. Nous rappelons que ces tableaux sont inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques.

L'équipe dirigeante est composée de :

- M. Marceaux 06 81 96 89 91
- Mme Dreyer 06 58 30 78 71

MM. Baby Jacques et Jean-Claude

Vous pouvez également nous joindre par mail : apn45260@gmail.fr

Le Président : Richard Marceaux

Boîtes à livres

Du côté des boîtes à livres

Il y en a trois sur la commune, une au centre bourg, deux à la Borde. Et au fil du temps nous constatons que les étagères se remplissent et se vident, preuve que l'attrait pour la lecture reste entier. Régulièrement des bénévoles renouvellent le fond et veillent à ce que les livres proposés soient en bon état. La Mairie intervient également car les intempéries n'épargnent pas ces petites bibliothèques de bois. Bientôt une quatrième boîte à livres verra le jour. Elle devrait trouver sa place du côté du tennis, du terrain de boules et de la table de ping-pong récemment installée sur l'espace loisirs en face du cimetière. Ainsi les sportifs et leurs supporters trouveront là de quoi nourrir leur imaginaire quand les muscles seront fatigués !



Let's Dance



L'association Let's Dance a repris ses cours de Modern Line (Chorégraphie sur fond de musique actuelle), en Septembre 2023, pour la troisième année.

Dix-sept adhésions ont été enregistrées.

La commune de Noyers nous a sollicités pour animer le début et la fin de soirée à l'occasion de la fête du 14 Juillet.

En Octobre 2023, nous avons organisé notre premier bal.

L'association se permet d'accueillir de nouveaux adhérents en cours d'année; les enfants, à partir de six ans, peuvent venir s'initier à ce style de danse. Nous restons à votre disposition, pour une éventuelle démo, au cours d'une manifestation quelconque.

Nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année.

*La Présidente et Animatrice,
DELOUCHE Dominique*

Fêtes et manifestations 2023



Repas des Aînés



Chasse aux œufs



Commémoration du 8 Mai

Fêtes et manifestations 2023



Carnaval



Fête du 14 Juillet



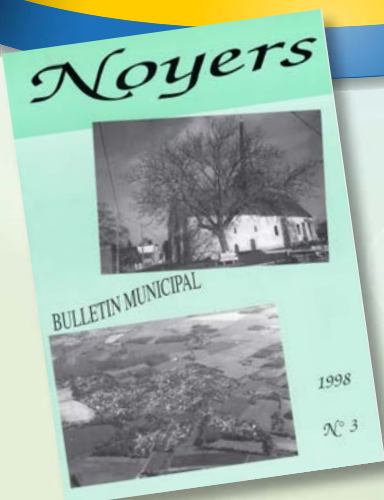
Fêtes et manifestations 2023



Commémoration du 11 novembre



Spectacle de Noël



Il y a 25 ans

Bulletin n° 3 – 1998

Quelques chiffres de l'époque, en 1997 :

545 habitants, 209 habitations principales, 102 résidences secondaires, 104 enfants scolarisés y compris Collège et Lycée, 11 artisans, 2 commerces.

Un dépôt de livres était gracieusement mis à disposition à la Mairie par le Conseil Général. L'année 1997 a vu l'aboutissement de la construction des 6 logements locatifs de l'impasse de l'Ouche, les travaux de voirie et réseaux divers les desservant ont été réalisés, l'inauguration a eu lieu le 23 juin. Les travaux de la place de l'église ont été achevés par la réalisation du passage piéton.

La 1^{ère} tranche d'assainissement du Bourg a été mise en service le 1^{er} juillet et les travaux de la 2^{ème} tranche ont été repoussés, la taxe de raccordement a été fixée à 12 000 F

(1 835 €). Concernant la voirie, l'éclairage public a été installé rue des Genièvres et le numérotage et la dénomination des voies s'est poursuivi dans les rues du bourg, du Rabot et de l'Étang Poirier.

L'opération de remembrement s'est mise en place par la création d'une commission d'Aménagement Foncier par Arrêté Préfectoral le 15 juillet 1997.

Un projet de remplacement du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) par une Communauté de Communes fait jour.

La participation aux frais des écoles de Lorris s'est montée à 400 000 F (61 000 €) en 1996.

Le Club du 3^{ème} âge a fêté ses vingt ans le 14 décembre 1997.



Encore plus loin dans le passé :

Il y a 125 ans, concernant le parvis de l'église, à la fin du 19^{ème} siècle, trônait un immense marronnier qui n'a pu résister à la tempête du 22 février 1899. Il sera procédé à sa mise en vente, l'acquéreur étant M. Placier, boucher à Lorris. Quelques années plus tard 2 noyers ont été plantés dont 1 sera arraché pour la construction du Monument aux Morts en 1920 qui a coûté 4 120 F et a été financé par une souscription publique.

Source délibération de février 1899 et copie de la commande du Monument aux morts.



GREGOIRE et Fils
CRÉATION - RENOVATION

Maçonnerie - Couverture - Piscines
Combles - Carrelage - Isolation
La Masure - NOYERS - LORRIS
Tél : 02 38 94 80 66 - gregoire-fils@orange.fr

CARTE DE FIDÉLITÉ

mistinguettes PRÊT À PORTER

18, rue de l'inspection
45260 LORRIS
Tél. 06 80 00 47 41
f : PAP mistinguettes
www.papmistinguettes.com

Liste des Maires de Noyers

Loi de 1884 sur l'organisation municipale

La loi de 1884 sur l'organisation municipale est une des lois fondatrices de la République française. Elle a précisé le fonctionnement des communes françaises. Elle est à ce titre considérée comme l'une des premières lois de décentralisation. La France est historiquement un pays centralisé. Cette centralisation atteint son apogée lors du Premier Empire. La Troisième République, certes centralisée, souhaite préciser l'organisation des communes afin de compléter une loi votée en 1871 qui précisait celle des départements. Les républicains, dont notamment Léon Gambetta, revendiquent la nécessité d'une vitalisation de l'action municipale. Il la défend notamment dans le discours de Belleville en 1869.

Un projet de loi est rédigé en 1884 avec pour objectif de maintenir la centralisation de la France tout en donnant une marge d'action aux communes, destinées à être le cœur de la vie politique locale. Le projet de loi est proposé par Émile de Marcère, qui est défavorable à une décentralisation, mais favorable à ce que les communes aient une certaine marge de manœuvre au niveau local. La loi est discutée au Sénat de manière approfondie. Elle est d'autant plus importante que la haute assemblée est élue par un scrutin lié aux collectivités locales.

DATES	MAIRES	1 ^{ERS} ADJOINTS / AUTRES ADJOINTS
1791	MAROIS Étienne	
1792 - 1801	CHEVREAU Étienne	
1801 - 1803	SUAD Pierre	
1803 - 1809	RAFFARD Paul	
1809 - 1815	PEPELIN Étienne	MÉNIGAULT Jean-Baptiste
1816	?	?
1817 - 1818	RAFFARD Martin	BATAILLE
1818 - 1828	RAFFARD Martin	COUSIN
1828 - 1831	PEPELIN Étienne	MÉNIGAULT Jean-Baptiste
1831 - 1845	MAUDUIT Gustave	MÉNIGAULT Martin
1845 - 1861	MÉNIGAULT Martin	RAFFARD Florimond
1861 - 1862	MÉNIGAULT Martin	BACHELLIER Jean-Baptiste
1862 - 1881	BABY Pierre	BACHELLIER Jean-Baptiste
1881 - 1888	BABY Pierre	RAFFARD Florimond
1888 - 1904	RAFFARD Florimond	PEPELIN François
1904 - 1908	RAFFARD Florimond	BOUCHET Émilien
1908 - 1912	RAFFARD Florimond	THIERRY Émile
1912 - 1921	RAFFARD Florimond	BACHELLIER Abel
1921 - 1924	RAFFARD Florimond	HARRY Alexandre
1924 - 1929	HARRY Alexandre	RAFFARD Émile
1929 - 1935	RAFFARD Émile	PIVOTEAU Clément
1935 - 1939	RAFFARD Émile	BABY Marius
1939 - 1945	PIVOTEAU Constant	BABY Marius
1945 - 1946	PIVOTEAU Constant	BAZIN Paul
1946 - 1953	TINSEAU Emmanuel	BAZIN Paul
1953 - 1967	LENOBLE Arsène	THOREAU Roger
1967 - 1971	BABY Georges	THOREAU Roger
1971 - 1977	BABY Georges	SAULNIER Noël
1977 - 1983	LEROY Henri	SAULNIER Noël / GIRAULT Robert
1983 - 1989	LEROY Henri	SAULNIER Noël / GIRAULT Robert, LÉGER Pierre
1989 - 1995	SAULNIER Noël	GIRAULT Robert / LÉGER Pierre, BOURGEOIS Lucien
1995 - 2001	SAULNIER Noël	BOURGEOIS Lucien / LÉGER Pierre, MORLET Gilberte
2001 - 2008	MÉZARD Guy	MORLET Gilberte / LÉGER Pierre, BACHELLIER Christian
2008 - 2014	MÉZARD Guy	COUSIN Martine / RELAVE Xavier, BEAUDET Jacky, RIVIÈRE Honoré
2014 - 2020	RELAVE Xavier	MORLET Valérie, PELLETIER Marc, MARCEAUX Marie-Annick, / LEGRAS Monique
2020 -	MARCEAUX Marie-Annick	BEAUDOIN Angélique / COUDRÉ Cédric, CORDIER Martine, MARCEAUX Richard



Tous les jeudis soir
à partir de 17h00
sur le parking
de la salle des fêtes

Jules vous propose
un large choix de pizzas

LE CAMION A PIZZA
07.49.00.38.16



GARAGE DU MAIL
AGENT PEUGEOT

Vente VN - VO
4, faubourg de Bellegarde
45260 Lorris - France
Tél +33 (0)2 38 92 40 53

www.peugeot.com

Dates à retenir en 2024 (sous réserve)

Commune

Samedi 6 janvier	Vœux du Maire
Samedi 17 février	Carnaval
Dimanche 17 mars	Repas des aînés
Samedi 30 mars	Chasse aux œufs
Mercredi 8 mai	Commémoration
Mardi 18 juin	Commémoration
Dimanche 14 juillet	Fête Nationale
Lundi 11 novembre	Commémoration
Samedi 14 décembre	Noël des enfants
Samedi 11 janvier 2025	Vœux du Maire

Club de l'Amitié

Mardi 9 janvier	Assemblée Générale et galette
Jeudi 22 février	Choucroute
Vendredi 15 mars	Concours de Belote
Jeudi 30 mai	Repas de printemps
Jeudi 13 juin	Repas à thème
Jeudi 19 septembre	Repas d'automne
Vendredi 18 octobre	Concours de Belote
Jeudi 12 décembre	Repas de Noël
Un mardi sur deux, l'après-midi : jeux	
Mardi 14 janvier 2025	Assemblée Générale

APN

Mercredi 14 février	Assemblée Générale
---------------------	--------------------

UNC

Mercredi 3 janvier	Assemblée Générale
--------------------	--------------------

La Noiseraie

Vendredi 12 janvier	Assemblée Générale
Samedi 3 février	Thé dansant
Dimanche 12 mai	Vide-grenier
Dimanche 2 juin	Concours de pétanque
Dimanche 15 septembre	Randonnée pédestre
Samedi 26 octobre	Soirée dansante avec repas
Dimanche 24 novembre	Vide ta chambre

REMERCIEMENTS

La Municipalité remercie les commerçants qui ont contribué au financement de ce bulletin en acceptant qu'un encart publicitaire y soit inséré.

COIFFURE MIXTE
Czornenkjy Aurélie

Mardi au Jeudi
9h00 - 12h30 / 14h00 - 18h30
Vendredi 9h00 - 18h30
Samedi 9h00 - 17h00

02 38 94 71 82

HARMONY 6 Rue des Marchés
45260 LORRIS

Ravalement - Terrassement - Carrelage
Isolation - Couverture - Charpente

Maçonnerie Générale

GF Bâtiment
Neuf & Rénovation

gf.batiment@hotmail.com
Lieu dit Pisserot - 45260 NOYERS

06 23 04 19 96
02 18 12 13 74

Mr Bricolage des solutions
pour toute la maison et le jardin

Mr.Bricolage
Sasu Sonudis
Route de Montargis
45260 Lorris - Tél : 02-38-92-40-41

Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi
et le dimanche matin de 9h à 12h

Clé minute Maison Outillage

Electroménager Couleur sur mesure Découpe de bois Jardin

SAS Société Nouvelle
MATHIEU FROT
Entreprise Paysagiste

Contrat d'entretien, taille, élagage, entretien à la demande
Création : clôtures, portails, portillons
Terrassement, dallage, engazonnement, plantations
Arrosage automatique, maçonnerie paysagère...

15 Rue des Erables, ZI du Limetin - 45260 LORRIS
Tél : 02 38 85 03 18
nouvellemathieufrot@orange.fr